



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

création

Question écrite n° 41019

Texte de la question

M. Jacques Krabal appelle l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur l'atout que représentent les « fab labs » tout en s'interrogeant sur leur mise en place. Les « fab labs » sont aujourd'hui au plan national et mondial des nouveaux piliers incontournables à l'innovation. Ces plates-formes regroupent un ensemble de machines de niveau professionnel, qui permettent de répondre de manière quasi-gratuite à des demandes précises. En France des entreprises industrielles ont compris leurs valeurs et les utilisent. Ces laboratoires avantagent la démocratisation de la fabrication numérique en donnant l'accès au public et aux professionnels. Ils facilitent les échanges entre disciplines et les croisements de compétences. En termes d'innovations produites, ils peuvent influencer sur le tissu économique ainsi que sur les échanges à échelle locale et même internationale. Elle avait annoncé sur les réseaux sociaux le 9 décembre 2013 : « Oui, nous voulons des fab labs partout en France ». La France par son intermédiaire se dit donc prête à accueillir les « fab labs », mais c'est la mise en place de ces dispositifs qui reste encore à éclaircir. Une des pistes serait la conversion des espaces publics numériques (EPN) en « fab labs ». L'importance de leur réseau déjà présent sur le territoire, serait une formidable base pour le développement de cet outil innovant. Aussi, il la questionne sur les actions que compte mener le Gouvernement concernant la transformation des EPN en « fab labs ». De plus, il demande par quels financements cette implantation va se faire et dans une optique de plus long terme, qui aura la charge de leur gestion.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Krabal](#)

Circonscription : Aisne (5^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41019

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : PME, innovation et économie numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 octobre 2013](#), page 11194

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)